



TILLOY LES MOFFLAINES
Budget Primitif 2023

VERSION DU 06/03/2023

Le budget de la commune comprend deux parties:

Le budget de fonctionnement correspond à toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante de la commune (rémunération des agents municipaux, achats des services, impôts et taxes, subventions aux associations, CCAS, allocations, etc...).

Le budget d'investissement correspond à toutes les dépenses ayant un impact durable pour la collectivité (constructions ou travaux en cours, rénovation de bâtiments ou mise en valeur de l'espace public comme la voirie ou les jardins, projets innovants...).

Le contexte financier pour établir le budget primitif 2023:

- Les enjeux de l'exercice budgétaire sont multiples :
 - Maintenir les charges de fonctionnement à un niveau permettant la réalisation de projets d'investissements et cela dans un contexte inflationniste important (transports, énergie, alimentaire...)
 - Moderniser les bâtiments et équipements publics afin de répondre au mieux à la montée des coûts de l'énergie.
 - Poursuivre et solder la rénovation de la salle de sport tant sur le plan des travaux que financièrement,
 - Maintenir les taux d'imposition et aide à la population afin de ne pas amputer leur pouvoir d'achat, toutefois il faut souligner que les bases des valeurs locatives ont été révisées de 7% par les services de l'état,

Le contexte financier pour établir le budget primitif 2023 (suite...)

Les notifications des bases foncières ne sont pas encore connues à la date de vote du budget

Les reversements fiscaux de la communauté urbaine resteront stables jusqu'à la fin du mandat,

Poursuivre la récupération des subventions notifiées notamment pour le projet de la salle de sport, et obtenir de nouvelles subventions pour la poursuite du programme de modernisation des équipements communaux (LED sur l'éclairage public...)

Vigilance sur les charges de fonctionnement dans un contexte financier incertain.

BP 2023

Fonctionnement

RECETTES
Recettes de fonctionnement 3 025 272,64 €

DEPENSES
Dépenses de fonctionnement 2 028 250,00€ Frais financiers 121 505,82 €
<i>Epargne brute</i> 875 516,82€

Investissement

<i>Epargne brute</i> 875 516,82€
Recettes Invt 1 248 629,53€

Remboursement dette 103 504,35€
Investissement hors dette 1 764 829,53€

TOTAL: 5 149 418,99€

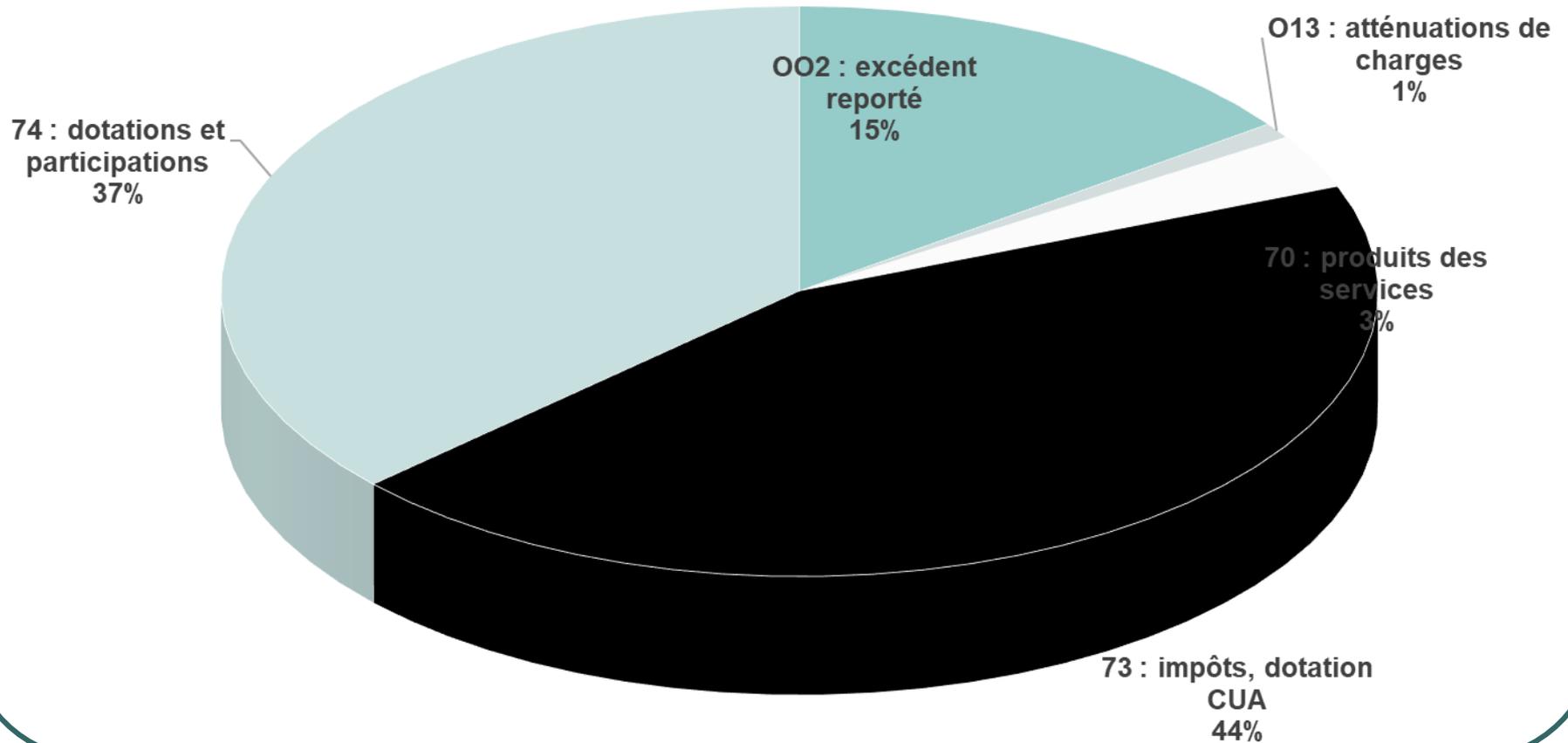
4 893 606,52€

<i>Fonds de roulement</i> 255 812,47 €

BP 2023 : recettes de fonctionnement

Recettes	BP 2022 (au vote initial)	BP 2023
002 : excédent reporté	744 376,67	450 857,31
O13 : atténuations de charges	30 000,00	26 500,00
O42 : opérations d'ordre de transfert entre sections		
70 : produits des services	75 500,00	92 500,00
73 : impôts, dotation CUA	1 283 126,00	1 322 385,25
74 : dotations et participations	1 062 383,00	1 103 780,08
75 : autres produits de gestion courante	10 000	26 000,00
77 : produits exceptionnels	4 000	3 250,00
TOTAL	3 209 385,67	3 025 272,64

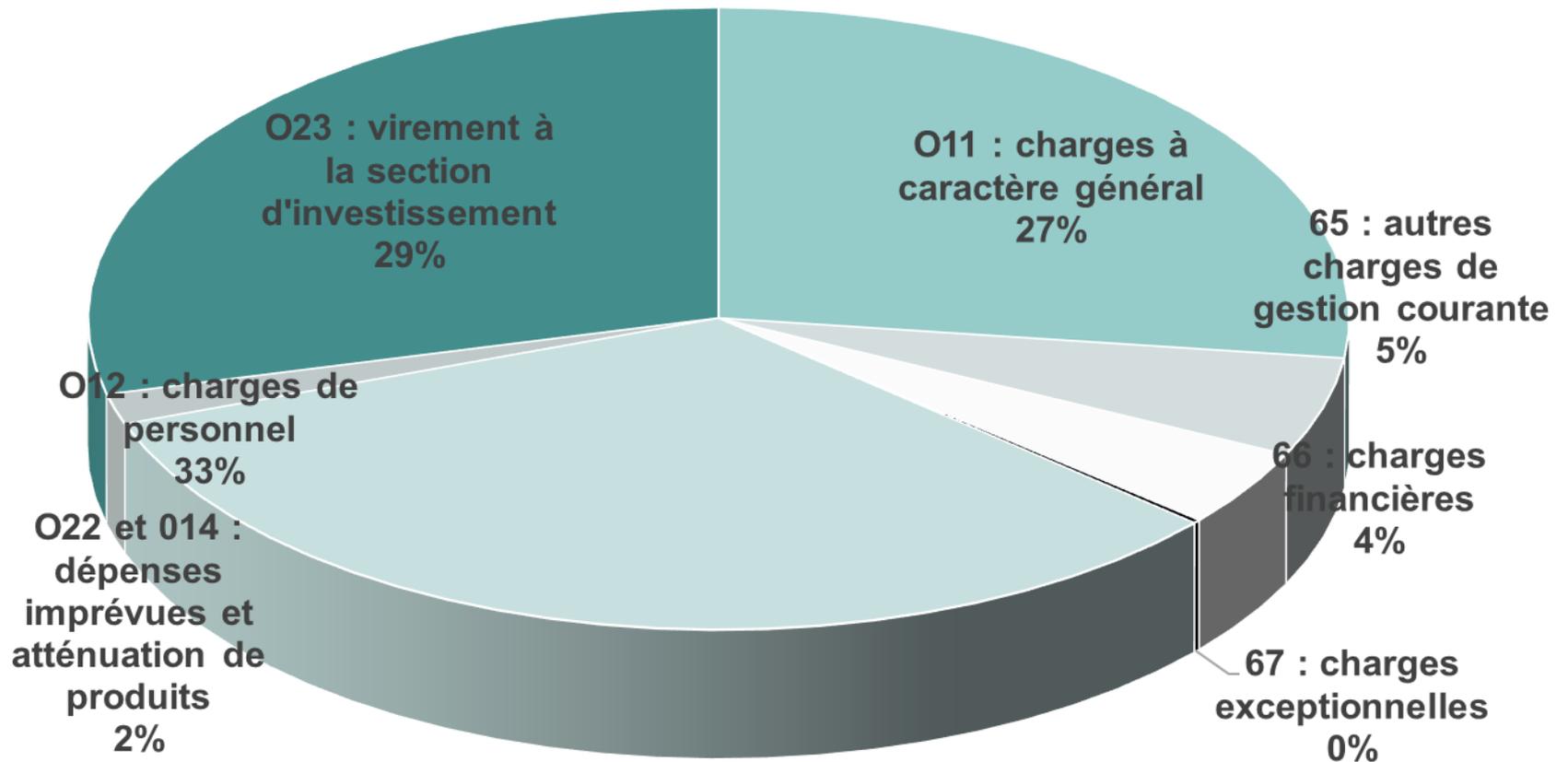
Recettes de fonctionnement



BP 2023: dépenses de fonctionnement

<i>Dépenses</i>	BP 2022 (au vote initial)	BP 2023
O11 : charges à caractère général	717 800,00	818 600,00
65 : autres charges de gestion courante	143 550,00	156 150,00
66 : <i>charges financières</i>	126 500,00	121 505,82
67 : charges exceptionnelles	10 000,00	5 500,00
<i>sous-total 1</i>	<i>997 850,00</i>	<i>1 101 755,82</i>
O12 : charges de personnel	928 300,00	1 000 000,00
<i>sous-total 2</i>	<i>1 926 150,00</i>	<i>2 101 755,82</i>
O22 et 014 : dépenses imprévues et atténuation de produits	58 500,00	48 000,00
<i>O23 : virement à la section d'investissement</i>	<i>1 224 735,67</i>	<i>875 516,82</i>
O42 : opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0
TOTAL	3 209 385,67	3 025 272,64

Dépenses de fonctionnement



BP 2023
PRINCIPAUX PROJETS
d'INVESTISSEMENTS

Une année pour poursuivre et achever les projets...

Concernant les restes à réaliser de l'année 2022 (1 208 829,53 €)

- Solde des travaux de rénovation de la salle de sport : 889 293,62
- Investissement dans la ludothèque : 5000,00
- Rénovation d'une voyette : 30 500,00
- Solde du paiement du boulodrome : 28 168,32
- Parcelle du château d'eau (inscription d'ouverture du projet) : 1000,00
- Embellissement de la salle de sport suite à la rénovation : 60 000,00
- Aménagement de la cellule médicale : 150 867,59
- Rénovation énergétique des ateliers : 29 000,00

Les nouveaux projets

- La commune va poursuivre la rénovation de son parc d'éclairage public avec notamment le passage en LED des secteurs BOCAGINE et SERINGATS : 110 000,00€
- Le Passage en LED de l'éclairage de l'école sera achevé : 20 000,00€
- L'entrée de la salle polyvalente sera rénovée : 23 000,00€
- Une enveloppe de 70 000,00€ a été attribuée afin d'entreprendre dans les bâtiments municipaux des travaux de rénovation énergétique (isolation, calorifugeage...)
- Le préau de l'école sera rénové et agrandi pour environ 45 000,00€
- Du mobilier urbain sera installé : 15 000,00€
- La voirie d'accès au parc sera rénovée : 10 000,00€ prévue en première inscription,
- Un abri tondeuse sera créé pour 10 000,00€

Les nouveaux projets

- Une prévision pour l'informatique a été réalisée pour 10 000,00€
- l'aménagement de la parcelle sportive pourra débuter notamment en terme de réalisation d'étude : 118 000,00€
- les batteries des systèmes d'alarme seront remplacées pour un coût de 10 000,00€
- le sol souple autour des jeux du parc du manoir sera implanté pour environ 20 000,00€
- Le parquet du manoir sera rénové : 15 000,00€
- Des travaux seront réalisés dans le cimetière : 15 000,00€



MERCI DE VOTRE ATTENTION